



APPEL À LA MOBILISATION LE 18 JANVIER 2024



MAINTIEN OU RÉINTÉGRATION DANS LEURS POSTES DE TOU.TE.S LES PADHUE !!! (Praticien.ne.s A Diplômes Hors Union Européenne)

Elles et ils bossent ici, elles et ils vivent ici, elles et ils restent ici !

Alors que le Président de la République déclare que « *le pays manque tellement de médecins dans tous les secteurs* » le ministère décide, pour des raisons politiciennes, d'en mettre 2 000 dehors. **C'est une honte politique, doublée d'un scandale sanitaire !**

Plus de 3 000 médecins PADHUE ont été recrutés à l'occasion de l'état d'urgence sanitaire et assurent depuis le maintien et le renfort de l'offre de soins avec des contrats disparates et fragiles. Il s'agit des Praticiens Attachés Associés (PAA), rémunérés 2 200 € mensuels, ou Faisant Fonction d'Interne (FFI) ou encore Stagiaire Associé (SA) rémunérés 1 500 €.

Certains d'entre eux ont été contraints à des emplois infirmiers ou paramédicaux. Ces PADHUE se retrouvent en rupture de contrat, ou non renouvelés, pour certains après le 31 décembre 2023, pour d'autres après la fin de leur contrat.

Bien souvent, ils ont été prévenus par mail de leurs directions : « **En l'absence de succès aux EVC, votre contrat ne sera pas renouvelé** ».

Ce qui aggrave, hélas, le dysfonctionnement des équipes de soins, déjà épuisées par les différentes crises du système de santé ! Ils ont permis de maintenir l'offre de soins dans les zones dites de déserts médicaux qui représentent 87 % du territoire français. Leur absence est directement délétère aux patients !



Ils sont nombreux à faire fonctionner les EHPAD, les services de Gériatrie et de Psychiatrie et donc à maintenir l'offre de soins aux populations les plus vulnérables.

Le **numerus clausus** fixé pour le concours des « **Epreuves de Vérification des Connaissances** » limite arbitrairement les chances des médecins étrangers exerçant sur place.

Les résultats des EVC 2023 ont été publiés le 19 décembre dernier : 2 000 PADHUE exerçant déjà en France sont non lauréats, et perdront le renouvellement de leur contrat.

Alors qu'ils ont fait leurs preuves sur le terrain, ils ont souvent été « seniorisés » et sont submergés de charges qui ne leur permettent pas de préparer les EVC dans de bonnes conditions !

Leur seul espoir, face au non-renouvellement de leurs titres de séjour par les préfectures est la « Loi Valletoux » récemment votée, mais qui dans les faits **aggrave** la précarité des PADHUE. Cette loi exige un engagement de passer le concours d'EVC en contrepartie d'une autorisation d'exercice de 13 mois, renouvelable une fois en cas d'échec à la première tentative. Et à la condition préalable d'avoir été retenu par des commissions régionales d'autorisation d'exercice, qui verront le jour dans les six mois, promet le ministère... De plus, dans ce nouveau dispositif, **aucun** objectif de spécialisation n'est possible.



Cette situation constitue une véritable machine de turn over dans les services où les PADHUE « seniorisés » sont remplacés par de nouveaux arrivants.

L'avenir de ces PADHUE avec expérience sur le terrain ainsi que la continuité des soins qu'ils assurent dans nos services sont en véritable danger !



➡ Nos syndicats AMUF, SNMH FO, UFMICT-CGT et l'association IPADECC appellent à manifester, se mettre en grève, signer la pétition change.org :

Maintien ou réintégration dans leur poste de tou.te.s les Praticien.ne.s à Diplôme Hors Union Européenne

en vue d'obtenir :

- ➡ Le maintien de tou.te.s les PADHUE dans leur poste.
- ➡ Pas d'interruption du titre de séjour pour les professions médicales et les pharmaciens PADHUE, ce sont des talents dont notre pays a besoin !
- ➡ L'ouverture de négociations redéfinissant le plein exercice des PADHUE sur la base de leur expérience professionnelle, sur des statuts dignes (pas inférieurs à celui de Praticien Associé) devant aboutir à une affectation pérenne pour tou.te.s les PADHUE.
- ➡ Des garanties et des moyens pour les Parcours de Consolidation des Compétences et des mesures d'accès à la formation continue tout au long de la vie applicables aux PADHUE.

➡ A cette occasion, les PADHUE et leurs soutiens, syndicalistes, chefs de service, directeurs d'établissements, personnels hospitaliers, associations de patients, vous invitent à les soutenir lors de leur grève et de leur manifestation

Place Laroque, devant le ministère de la santé
(métro Ecole militaire)

Jeu. di 18 janvier 2024 à 14h00



**DÉSOLÉ, MADAME LA MINISTRE,
la place des PADHUE doit être **SUR LE TABLEAU DE GARDES DES URGENCES,**
et pas À LA PRÉFECTURE EN GARDE À VUE !!!**

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale : ufmict@sante.cgt.fr • 01 55 82 87 57

